

Fonctionnement du Rucher d'Élevage de Reines de la section Apicole du Haut Bugey à Béard Géovreissiat :

Le rucher école d'élevage de reines de la section apicole du Haut Bugey s'est mis en place sur la commune de Béard-Géovreissiat ce printemps et sera bientôt prêt à vous accueillir pour vous aider et vous apprendre à remplacer les reines de vos colonies.

Dans quels cas remplacer ses reines ?

Plusieurs raisons à cela, certaines colonies peuvent être trop agressives, donc difficiles à travailler, certaines colonies sont très essaimeuses et se vident de leurs abeilles au printemps, parfois au point de ne donner aucune récolte, mais aussi, alors que tous les manuels d'apiculture donnent pour les reines une longévité théorique importante (5 ans), il n'en est pas souvent ainsi dans les faits car les reines actuelles sont prolifiques beaucoup moins longtemps. Une reine de trois ans ne pondra plus suffisamment pour maintenir la colonie en bonne santé, aussi il est préférable de ne travailler qu'avec des reines de 1 ou 2 ans. La baisse de fécondité des reines est probablement due à des problèmes environnementaux, (traitements des cultures ? réchauffement climatique qui prolonge la ponte presque tout l'hiver ? ou encore une mauvaise fécondation par les mâles qui subissent aussi les aléas environnementaux ?)

Protocole de remplacement des reines au RER de Béard.

Pour changer vos reines, il vous suffira d'amener au rucher école de Béard un nucleus composé de :

1 cadre de cire bâtie

1 cadre de provisions avec pollen

1 cadre de couvain ouvert.

*1 **BEAU** cadre de couvain operculé qui va apporter un maximum de jeunes abeilles à naître pour aider la reine.*

*Secouer dans la ruchette un cadre d'abeilles, **mais sans la reine.***

1 autre cadre de provisions avec pollen

Fermer la ruchette avec une mousse ou autre de façon à ce que celle-ci soit bien étanche.

Attention d'avoir une aération sur le fond de la ruchette afin d'éviter l'étouffement lors du transport.

Prévoir un cadre nourrisseur si votre ruchette a 6 cadres, ou un nourrisseur couvre cadre. Si vous n'avez pas de ruchette et que vous amenez votre nucleus dans une ruche, prévoyez une partition, mais une ruchette sera toujours préférée, nous risquons de manquer de place au rucher.

Ce nucleus sera préparé le jour ou la veille ou vous avez prévu de l'amener au rucher, sinon les cellules de mâles présentes vont éclore et risquer de féconder nos jeunes reines.

Chaque nucleus sera contrôlé par un animateur à son arrivé au rucher : (contrôle du bon état de la ruchette, de l'état sanitaire, de la qualité des cires, de l'absence de reine et de couvain de mâle). Si vous n'avez pas trouvé la reine, pas de soucis, nous la chercherons avec vous, et le couvain de mâle sera systématiquement détruit pour éviter la pollution génétique de nos souches de reines sélectionnées pour l'élevage.

Pour les mêmes raisons de pollution génétique, les ruches bourdonneuses, donc pleines de mâles de souche inconnue qui risquent de féconder nos reines ne seront pas acceptées au rucher.

Après 9 jours d'orphelinage, il n'y a plus de couvain ouvert, les cellules royales construites par les abeilles seront détruites systématiquement, et vous pourrez introduire une larve de moins de 24 heures que vous aurez appris à greffer. Les abeilles n'ayant plus d'autre possibilité d'élevage seront obligées d'accepter cette larve fille d'une reine sélectionnée. Pas d'inquiétude si vous ne réussissez pas votre greffage, il y aura toujours un animateur pour vous aider.

Si tout s'est bien passé, entre 28 et 31 jours après la ponte de l'œuf, la jeune reine devrait commencer sa ponte et vous pourrez repartir avec votre colonie.

Heures d'ouverture du RER :

Le rucher sera ouvert les mardis après-midi et samedi matin.

Horaires, le mardi AM à 13h30 pour les animateurs et 14h30 pour les apiculteurs venant rémérer un nucléus et samedi matin à 8h pour les animateurs et 9 heures pour les apiculteurs.

Les ruchettes à rémérer seront amenées le samedi matin, le mardi sera réservé aux visites des ruches.

Matériel à fournir par l'apiculteur.

La ruchette contenant le nuclei devra être complète, cadres cirés, nourrisseur, toit, partition éventuelle.

Le seul matériel personnel accepté au rucher sera le vêtement de protection (voile obligatoire et gants). Pas d'enfumoirs, de lève cadre et de petit matériel perso dans le rucher, tout le matériel est sur place et désinfecté régulièrement.

Le voile d'apiculteur et les gants devront être propres (obligatoire, une vareuse et des gants sale peuvent être des réservoirs d'agents pathogènes, ne prenons pas de risque inutile pour nos ruches).

Engagements pour bénéficier d'une reine :

Aucun nucleus ne sera déposé au rucher en l'absence d'animateur et sans vérification par un animateur.

Pour éviter tout engorgement, et le nombre de reines à produire étant limité, il nous faudra mettre en place un planning d'élevage. Merci de prévenir par mail Anne Damaggio avant d'amener vos nuclei :

annejfuentes@gmail.com

Chaque apiculteur qui amènera une ruchette à rémérer devra la suivre jusqu'à la ponte de la nouvelle reine. (visite, nourrissage, contrôles).

Nous vous fournirons une fiche de renseignements à remplir et à laisser sous le toit de ruches. Parmi les renseignements demandés, il vous faudra inscrire impérativement votre N° d'apiculteur, la déclaration des ruches étant obligatoire vous en avez tous un. Cette fiche sera à conserver et à remplir par vous jusqu'à la récolte de l'année suivante, et vous vous engagerez à nous la retourner. C'est très important pour nous permettre de suivre la descendance de nos reines souches.

Les reines produites au rucher d'élevage le sont dans le but d'améliorer la pratique de l'apiculture et ne sont dans aucun cas destinées à la revente.

Comment venir au RER ?

Pour accéder au rucher, si vous arrivez par le sud, (route de La Cluse à Nurieux, vous prenez la direction d'Izernore, vous traversez la commune de Béard, presque à la sortie il y a un panneau clignotant indiquant des passages piétons, vous ralentissez et environ 100m plus loin, vous tournez à gauche vers la rue du Four, marquée par une borne à incendie. Si vous arrivez sur le ralentisseur vous avez raté la route, donc vous faites demi-tour, et vous suivez l'explication suivante. Si vous arrivez par Izernore, à l'entrée de Béard, vous allez passer sur un ralentisseur, vous continuez tout droit sur 150m et vous tournez à droite dans la rue du Four, au niveau de la borne à incendie.

Rue du Four, vous suivez le chemin goudronné en roulant au pas en direction d'une maison aux volets bleus, vous contournez cette maison par la gauche et vous continuez sur la piste en gravier sur 150m. Vous pourrez vous garer sur un emplacement élargi, mais en laissant l'accès à la cabane des chasseurs en contrebas. L'accès du rucher se trouve une quinzaine de mètres plus loin sur la droite. Si vous venez jusqu'au rucher avec votre véhicule, roulez uniquement sur la piste tassée et non dans le pré. Et stationnez uniquement sur la piste pour éviter d'écraser l'herbe. Les terrains de chaque côté sont exploités par un agriculteur, merci de respecter son travail.

Et merci à tous ceux qui nous ont aidés à monter ce rucher, en particulier :

Xavier Combes, de la société des carrières Blanc, pour la mise à disposition du terrain.

Jean Philippe Gavard, pour le prêt du bungalow de stockage du matériel.

Mr le maire de Béard Géovreissiat, Mr Laurent Comtet et son conseil municipal pour leur intérêt pour ce projet et leur accueil dans leur commune.

Et à tous les bénévoles de la section apicole du Haut Bugey qui ont toujours répondu présents quand il le fallait.

Sans oublier Martien Monnet, notre président d'honneur, qui nous a accueilli dans son rucher de Chevillard, où nous avons fait nos premières armes d'éleveurs de reines